



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 8 AVRIL 2021**

Date de la convocation :
08 Avril 2021

Date d'affichage :
08 Avril 2021

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 23
Procurations : 4

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMÉZ, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Michael HONORE, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, M. Jimmy DELESTIENNE, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Excusés : Madame Virginie MARTEL, Mme Angélique WASIL, Mme Jacqueline LACHERAY, M. Alain COURAULT, M. Serge HERMANT.

Absent : Madame Sylvie DEBOVE.

Excusés ayant donné procuration : Madame Virginie MARTEL pouvoir à Mme Catherine BECART, Mme Angélique WASIL pouvoir à M. Joël OUVRY, M. Alain COURAULT pouvoir à M. Laurent POISSANT, M. Serge HERMANT pouvoir à M. Joël BIGOURD.

Secrétaire : Jimmy DELESTIENNE

Objet : Tarifs Espace Culturel - Partenariat

Ce partenariat est issu de la Mazingarbe, Aix-Noulette, Bully-les-Mines, Grenay et Sains-en-Gohelle qui souhaite améliorer l'offre de service concernant la thématique culturelle.

Dans le cadre des activités de l'espace culturel la ferme Dupuich pour l'année 2020-2021, il est proposé les tarifications suivantes pour les inscriptions des élèves de Mazingarbe, de Bully-les-Mines, de Sains-en-Gohelle, de Grenay et d'Aix-Noulette dans le cadre des partenariats des 5 communes :

Atelier annuel : 48 € mazingarbois et villes partenaires / 80 € extérieur

Atelier trimestriel : 20 € mazingarbois et villes partenaires / 30 € extérieur

Stage (3 à 5 jours) : 8 € mazingarbois et villes partenaires / 10 € extérieur

Massage sonore (une séance) : 4 € mazingarbois et villes partenaires / 5 € extérieur

Ce principe vaut pour tous les autres ateliers de pratiques artistiques de la ville.

Il y a lieu de signer une convention de réciprocité entre les 5 communes.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité (27 pour, 0 contre, 0 abstention).

Charge Monsieur le Maire de signer la convention de réciprocité entre les 5 communes.

Autorise à fixer les tarifs suivants :

Atelier annuel : 48 € mazingarbois et villes partenaires / 80 € extérieur

Atelier trimestriel : 20 € mazingarbois et villes partenaires / 30 € extérieur

Stage (3 à 5 jours) : 8 € mazingarbois et villes partenaires / 10 € extérieur

Massage sonore (une séance
partenaires / 5 € extérieur

Ce principe vaut pour tous les autres ateliers de pratiques artistiques de la ville.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent POISSANT